

CHAMPIONNAT NATIONAL BASKET CADETS ELITE
22 – 23 et 24 mai 2024



SAINTE-MARIE
ACCOMPAGNER POUR RÉUSSIR



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95 Fax : 01.43.29.96.88

Crédit  Mutuel



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Enseignants EPS

Lycée Sainte-Marie

Rue du Livet (complexe sportif + accueil)

49300 CHOLET

ORGANISATEUR

Antoine GUINAUDEAU ☎ : 06 70 81 77 75 / guinaudeaua@sainte-marie-cholet.eu

LIEUX DE COMPETITION

- **Lycée Sainte-Marie**

43 rue Saint Bonaventure - 49300 Cholet

Accès rue de Livet

ACCUEIL

LE MERCREDI 22 MAI 2024

- Accueil des délégations (équipes et encadrements) **au Gymnase du Lycée Sainte-Marie à partir de 13h30**. Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.

(Cf adresse ci-dessus – fléchage en arrivant au lycée)

Début de la **cérémonie d'ouverture à 16H00** avec présentation des équipes, tirage au sort, réunion technique.

ACCES POUR ACCUEIL

En mini-bus/voiture : La rue de Livet n'est accessible qu'en minibus (parking mini-bus dans le lycée)

En Car/ bus : parking de la salle des fêtes ou la place des Halles sont à proximité du lycée.

QUESTIONNAIRE

Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (**par mail** svp) pour le **lundi 6 mai 2024** au plus tard

- Antoine GUINAUDEAU : guinaudeaua@sainte-marie-cholet.eu

Un Chèque à l'ordre de L'ASSOCIATION SPORTIVE LYCÉE SAINTE MARIE CHOLET

Adresse postale :

- LYCÉE SAINTE MARIE

43 Rue Saint Bonaventure - 49300 CHOLET

IMPERATIVEMENT avant le **lundi 13 mai 2024**

HEBERGEMENT

Deux hôtels partenaires à proximité (300 m et 500 m) de l'établissement Sainte-Marie Cholet et du lieu de compétition. Tout s'effectue très facilement à pied.

Nous vous invitons fortement à rentrer en contact avec l'ibis budget Cholet centre et le bnb hôtel Cholet sud.

RESTAURATION

Forfait obligatoire « Restauration » 33,10 euros par personne

3 repas chaud au lycée (mercredi soir, jeudi midi, jeudi soir)

Vendredi midi (panier repas)

NB : les petits déjeuners seront pris sur les lieux d'hébergement.

Pas de remboursement en cas de désistement.

DROIT D'ENGAGEMENT

14 € par compétiteur.

TRANSPORT

Aucun transport n'est prévu entre les hébergements et le lieu de compétition.

Deux hôtels sont à 500m. La gare se situe à 10 minutes à pied des hôtels et du lycée Sainte-Marie. Tous les repas se prendront au lycée Sainte-Marie

PASTORALE	Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.
ANIMATION / CONVIVIALITE	Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le mercredi en fin de journée.
PHOTOS ou VIDEOS	Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition. La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.
PREMIER SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueurs et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
PRIMES KILOMETRIQUES	Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) : La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : - le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2023-2024 sur le site : <https://www.ugsel.org/>

REGLEMENTS	Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Basket-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.
DELEGUES SPORTIFS RESPONSABLES DES JO – CTN	Aude VERDY
LICENCES	L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves inscrits sur USPORT (modifiable jusqu'au 18 mai 2024) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.
ARBITRAGE	Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur. Un chèque de 300 € sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.
CERCLE DU RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matches.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive
TENUE ET HYDRATATION	Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit : • deux jeux de maillots numérotés et de couleurs différentes. • deux sifflets pour ses jeunes officiels. • ballons Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org



PROGRAMME GENERAL

MERCREDI 22 MAI 2024

13H30 – 16h00 : (à partir) Accueil administratif au complexe sportif du lycée

16h00 : Début de la cérémonie d'ouverture et tirage au sort – réunion technique – salle de conférence

17h30 : 1^{er} match (2 terrains donc 4 équipes)

18H30 : 2^e match (2 terrains donc 4 équipes)

19h30 : Diner au lycée Sainte-Marie

JEUDI 23 MAI 2024

8h00 : Accueil des équipes pour échauffement, gymnase du lycée Sainte-Marie.

8h30- 12h30 : Rencontres

13h00 : Repas au self du lycée Sainte-Marie

14h30-17h30 : Rencontres

18h00 : Réunion technique - Jeunes officiels et arbitres

19h : Carrefour des terroirs pour les accompagnateurs. Nous vous proposons de venir avec une spécialité régionale afin de la partager lors d'un moment de convivialité.

19H30 : Diner au lycée Sainte-Marie

VENDREDI 24 MAI 2024

8h00 : Accueil des équipes pour échauffement, gymnase du lycée Sainte Marie

8h00-11h30 : Rencontres

11H30 : Finale et protocole

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

13h30 : Départ des délégations (avec un panier repas)